

COMMISSION SCOLAIRE DES EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, 22 OCTOBRE 2019 – 19 H  
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET  
340, SAINT-JEAN-BOSCO  
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

---

*Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire*

MEMBRES PRÉSENTS (P) :

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett, membre	P	Hélène Turgeon	P
Claire Beaubien, membre	P	Marc Mercure	P
Daniel Brodie, membre	P	Cindy Véronneau	A
Richard Gagnon, membre	P	Daniel Zigby	P
Gary Holliday, membre	P	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik, vice-présidente	P	Éric Campbell, Secrétaire general	P
Mary-Ellen Kirby	P	Kandy Mackey, Directrice general	A
Frank MacGregor, membre	P	Michel Soucy, Directeur général par intérim et directeur de la Formation continue	A
Alice McCrory	P	Jeffrey Pauw, Directeur général par intérim et directeur des Ressources humaines	P
Jonathan Murray,	P	Sophie Leduc, Directrice des Services financiers	P
Michael Murray, président	P	Eva Lettner, Technologies et Services éducatifs	P
Tina Pezzi-Bilodeau	GH	Emmanuelle Gaudet, Directrice des services complémentaires	P
		Éric Plante, Directeur des ressources matérielles	A
		Pierre Bruneau, Coodinateur des ressources matérielles	P

*GH: Google Hangout*

OBSERVATEURS

Sharon Priest, Consultante en communications

**PUBLIC**

Megan Seline, présidente de Appalachian Teachers' Association (ATA)  
Matthew McCully, The Record  
Monica Whitehead, Parent

**INVITÉS**

Mr. Shawn Frost, auditeur de Raymond Chabot Grant Thornton  
Ms. Chantal Charest, auditrice de Raymond Chabot Grant Thornton

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président ouvre la séance à 19 H 20.

**2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR** la commissaire C. Beaubien afin d'adopter l'ordre du jour du 22 octobre 2019, tel que déposé, avec les avec les ajouts/corrections suivants : item 7.1 sera déplacer après l'item 3 et l'item 7.6 sera soumis.

Adoptée à l'unanimité

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 24 SEPTEMBRE 2019**

Résolution No. ETSB 19-10-15

**Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 24 septembre 2019**

**ATTENDU** qu'une copie des minutes de la réunion du 24 septembre 2019 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnet de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 24 septembre 2019, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Seline: Distance Ed était à Granby et a déménagé au bureau du conseil. Où sont-ils maintenant ?

M. Murray: Étant donné des services qu'il fournit, Distance Education est partout, car il fournit des services en ligne, n'importe quand et n'importe où.

J. Pauw: Le coordonnateur de Distance ED est maintenant localisé au bureau du conseil et déménagera à CBM.

M. Seline: Cela ne les éloignera-t-il pas davantage de LVTC et les services d'éducation aux adultes qu'ils offrent ?

- J. Pauw: Distance Education offre des services d'éducation à huit (8) des commissions scolaires anglophones, par conséquent, le déménagement dans les régions de Cowansville permettra une meilleure proximité de Montréal et de la clientèle qu'elle dessert.
- M. Whitehead: En tant que parent, et avec l'incident qui a eu lieu la semaine passée, je suis préoccupée par la quantité d'intimidation qui se passe à Alexander Galt Regional High School. Je pense que ce problème n'est pas traité par l'administration scolaire. Qu'est qui sera fait ?
- J. Pauw: Nous prenons très au sérieux les événements qui ont eu lieu récemment et nous entendons vos préoccupations.
- M. Whitehead: Savez-vous qu'il y a plusieurs incidents à Alexander Galt Regional High School qui ne sont pas signalés?
- M. Murray: La situation qui s'est produite était malheureuse et nous ne voulons pas que ça se répète. Nous prenons la situation très au sérieux. Une évaluation est en cours en même temps que celle de l'enquête policière. Nous étudierons les recommandations qui découleront de cette évaluation.

## 5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

M. Murray, président a présenté le prix d'excellence du 22 octobre, 2019:

*“Semaine des directions d'établissement scolaire”*

*October 21 - 25, 2019*

*Pedagogical Leader, Supportive Colleague,*

*Student Champion*

Ce sont quelques mots qui décrivent ce que signifie être directeur d'école, Directeur de centre, vice-directeur principal or adjoint directeur de centre. Travailler avec les enseignants, les professionnels, le personnel de soutien et la haute direction, ils guident et supervisent les activités éducatives qui ont une incidence positive sur la réussite des élèves. Ils jouent un rôle essentiel non seulement dans leur école ou leur centre, mais aussi dans leur communauté.

Au nom du conseil des commissaires et Administrateurs principaux du conseil scolaire des Cantons-de-l'Est, nous aimerions profiter de la *Semaine des directions d'établissement scolaire* afin de reconnaître la précieuse contribution et remercier tous nos écoles ainsi nos centres administrateurs pour leur travail acharné, leurs longues heures et leur dévouement.

*Merci!*

## 6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a pas eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

## 7. AFFAIRES NOUVELLES

Ce point a été présenté après l'item 3, l'approbation des minutes. Des auditeurs de Raymond Chabot Grant Thornton ont présenté un sommaire des états financiers pour l'année se terminant le 30 juin 2019.

### 7.1 Résolution No. ETSB 19-10-16

#### Dépôt des états financiers pour l'année se terminant le 30 juin 2019

**ATTENDU** que l'article 286 de la Loi sur l'éducation exige que les activités financières des conseils scolaires fassent l'objet d'une vérification annuelle;

**ATTENDU** que le secrétaire général a donné avis public de la date, de l'heure et du lieu de la présentation des états financiers le 4 octobre 2019;

**ATTENDU** que le directeur général a publié un sommaire des états financiers annuel de la commission scolaire dans deux (2) journaux locaux le 11 octobre 2019;

**ATTENDU** que les vérificateurs externes ont déposé leur rapport à la commission scolaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire J. Murray que les états financiers sont reçus tel que déposés pour l'année se terminant le 30 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

### 7.2 Résolution No ETSB 19-10-17

#### État des taxes scolaires impayées pour 2019-2020

**ATTENDU** le directeur des services financiers le sommaire suivant concernant l'état des taxes scolaires impayées par les propriétaires;

**ATTENDU** le paiement du deuxième versement n'est pas dû avant décembre et conséquemment, ces montants sont inclus dans le total des taxes scolaires pas encore recueillies;

<b>Factures annuelles émises – juin</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2018-2019</b>
Total des factures de taxes émises :	16 504 \$	16 762 \$
Total des taxes scolaires à percevoir :	4 928 303,22\$	5 823 297,40 \$
<b>Factures en souffrance – octobre</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2018-2019</b>
Total des factures de taxes scolaires en souffrance :	7 160 \$	8 492 \$
Total des taxes scolaires à percevoir :	1 703 161,85 \$	2 147 480,10 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire D. Zigby d'approuver la déclaration des taxes scolaires dues et restants par les propriétaires.

Adoptée à l'unanimité

### 7.3 Résolution No. ETSB 19-10-18 Actes de constitution – Distance Education

#### Code de correction :

IL EST PROPOSÉ par M. Mercure de corriger le code du bâtiment pour Distance Education sur l'acte de constitution de 2019-2020. Le nouveau code du bâtiment est : 883801.

Adoptée à l'unanimité

### 7.4 Résolution No. ETSB 19-10-19 Régime d'emprunts à long terme

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), la Commission scolaire Eastern Townships (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2020, lui permettant d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 23 238 000 \$;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

**ATTENDU QU'IL** y a lieu d'autoriser ce régime d'emprunts, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

**ATTENDU QUE** le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 16 octobre 2019;

1. **QU'UN** régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2020, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 23 238 000 \$, soit institué;
2. **QUE** les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
  - a) Malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de **quinze mois** s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
  - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminées par le ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
  - c) Chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

- d) Le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le ministre;
3. **QU'**aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. **QU'**en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
- a) L'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
- b) Chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
- c) Le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 432-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre; et
- d) Afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
5. **QUE l'Emprunteur** soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
6. **QUE l'un** ou l'autre des dirigeants suivants :
- Le président M. Michael Murray
  - La Vice-présidente Mme Joy Humenuik
- ou
- Le DG par intérim M. Michel Soucy
  - La directrice des services financiers M<sup>me</sup> Sophie Leduc
- de l'Emprunteur, **pourvu qu'ils soient deux agissants conjointement**, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière et le billet, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
7. **QUE** dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

Adoptée à l'unanimité

## 7.5 Résolution No. ETSB 19-10-20

### Demande de contributions au Fonds de défense juridique

ATTENDU qu'une demande de QESBA de contribuer au Fonds de défense juridique pour lutter contre le projet de loi 40 a été déposée il y a quelques semaines;

ATTENDU dix mille (10 000 \$) est attendu de ETSB;

ATTENDU cet argent proviendra de l'enveloppe des commissaires de 2019-2020;

ATTENDU les commissaires ou toutes les commissions scolaires anglophones seront approchés afin de contribuer au Fonds de défense juridique;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday d'approuver la demande de QESBA pour une contribution de dix mille dollars (10 000 \$) au Fonds de défense juridique qui provient de l'enveloppe des commissaires de 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité

## 7.6 Résolution No. ETSB 19-10-XX

### Proposition d'établir un comité consultatif pour le secteur des adultes

Cette résolution a été déposée.

## 8. RAPPORTS

### 8.1 Rapport du directeur général

Le directeur général par intérim, Michel Soucy, était absent.

### 8.2 Rapport du président

Le président, M. Murray, a énuméré les éléments suivants :

- Il s'est passé un incident violent dans une de nos écoles la semaine dernière. Les médias et les policiers étaient présents. Une évaluation de la situation est effectivement menée par nos professionnels en même temps que l'enquête policière;
- Réactions au projet de loi 40 sur la gouvernance scolaire;
- Félicitation au département des Finances sur une excellente vérification (audit) et un excédent de \$78,000.

## 9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

### 9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, commissaire M. Murray, a présenté les sujets qui ont été discutés à la réunion de direction de ce soir :

- Personnel et plan de dotation;
- Présentation des résolutions qui ont été adoptées à la réunion de ce soir.

## 9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président de comité de gouvernance et d'éthique, commissaire R. Gagnon, a mentionné qu'aucune réunion n'a eu lieu.

La prochaine réunion est prévue pour le 10 décembre 2019.

## 9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

Le président du comité consultatif de vérification, commissaire J. Humenuik, a présenté les résolutions suivantes :

### 9.3.1 Finance

Aucune.

### 9.3.2 Ressources matérielles

Les résolutions suivantes sont présentées pour adoption.

#### 9.3.2.1 Résolution No. ETSB 19-10-21 École primaire de Lennoxville – Remplacement de la toiture

**ATTENDU** que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 586 025 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme MDB – Maintien des bâtiments – Budget additionnel 2018-19 – Mesure 50625;

**ATTENDU** que l'adoption le 27 juin 2019 de la résolution E19-06-114 stipule que le contrat pour le projet susmentionné soit attribué, tout en respectant la base budgétaire de la résolution, au montant 586 025 \$;

**ATTENDU** que quatre (4) entreprises ont récupéré les spécifications du projet dans le cadre d'un appel d'offres public;

**ATTENDU** que deux (2) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire *Eastern Townships* dans les délais prévus;

**ATTENDU** que la soumission la plus basse au montant de 498 875 \$ (excluant les taxes), a été déposée par l'entreprise Les Toitures Industrie Pro;

**ATTENDU** qu'après analyse de l'offre déposée, la firme mandatée Jubinville et Associés Architectes, a recommandé les services de l'entreprise Les Toitures Industrie Pro plus bas soumissionnaire conforme, pour l'exécution des travaux;

**ATTENDU** que la somme de 21 872 \$ de plus est requise afin de respecter la soumission la plus basse;

**ATTENDU** que la somme de l'offre la plus basse et des honoraires professionnels et des taxes s'élève à 607 897 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnett d'accorder le contrat pour le projet mentionné ci-haut à la l'entreprise Les Toitures Industrie Pro; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur de ressources matérielles soient autorisés à signer tout document connexe.

Adopté à l'unanimité

**9.3.2.2 Résolution No. ETSB 19-10-23****École primaire de Lennoxville – Renouvellement du contrat de location**

**ATTENDU** que la Commission scolaire de la région de Sherbrooke (CSRS) et *Eastern Townships School Board* (ETSB) avaient un contrat de location en place pour les classes de maternelle de l'école primaire Saint-Antoine;

**ATTENDU** que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) encourage les commissions scolaires à collaborer, quand possible, afin d'accommoder les un et les autres sur des sujets comme l'espace;

**ATTENDU** que le contrat de location venait à échéance le 30 juin 2020;

**ATTENDU** que l'entente de renouvellement de location sera en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021;

**ATTENDU** que la location sera renouvelable sur une base annuelle pour un maximum de deux (2) autres termes afin que les deux parties pourront mettre un terme à la location avec un avis de neuf (9) mois;

**ATTENDU** que les modalités de l'entente précédente seront réalisées et demeureront inchangées;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Barnett de conclure l'entente de location susmentionnée entre ETSB et la CSRS; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soient autorisés à signer toute documentation.

Adoptée à l'unanimité

**9.3.2.3 Résolution No. ETSB 19-10-23****École primaire North Hatley – Rénovation finition intérieure et remplacement de lumières intérieures**

**ATTENDU** que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 208 165 \$ pour le projet susmentionné, sous le programme RED – Résorption du déficit d'entretien – Budget additionnel 2018-2019 mesure : 50626;

**ATTENDU** que Eastern Townships School Board (ETSB) a dédié un budget de 228 703 \$ pour le projet susmentionné, sous le programme RDE – Résorption du déficit d'entretien – Budget additionnel 2018-19 mesure : 50626;

**ATTENDU** que la résolution no E19-05-100; proposée le 29 mai 2019, de l'entreprise *Tijaro Ltée*, sera attribué un contrat au montant de 228 703 \$, y compris les honoraires professionnels et les taxes, pour le projet susmentionné;

**ATTENDU** que pendant le projet, des modifications additionnelles pourront être nécessaires;

**ATTENDU** que le montant de 24 185 \$ à payer pour tout ordre de modification, travail additionnel et honoraires professionnels (y compris les taxes) est requis afin de terminer le projet;

**ATTENDU** que le montant total du contrat, y compris tout ordre de modification, travail additionnel et honoraires professionnels (y compris les taxes), au montant total de 252 888 \$;

**ATTENDU** que tous les frais additionnels requis afin de compléter le projet seront pris du programme de RDE – Résorption du déficit d'entretien 2018-19;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire C. Beaubien que la modification et/ou les travaux additionnels seront attribués afin de terminer le projet susmentionné. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soient autorisés à signer toute documentation associée.

Adoptée à l'unanimité

#### 9.3.2.4 Résolution No. ETSB 19-10-24

##### École primaire de Waterloo – Rénovation du plafond et éclairage

**ATTENDU** que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 130 103 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme MDB – Maintien des bâtiments – Budget additionnel 2018-19 mesure : 50625;

**ATTENDU** que Eastern Townships School Board (ETSB) a dédié un budget de 139 809,96 \$ pour le projet susmentionné, du programme MDB – Maintien des bâtiments – Budget additionnel 2017-18 mesure : 50625;

**ATTENDU** que la résolution no E19-03-78; proposée le 26 mars 2019, de l'entreprise *Athena Construction*, sera attribué un contrat au montant de 139 809,96 \$, y compris les honoraires professionnels et les taxes, pour le projet susmentionné;

**ATTENDU** que la soumission la plus basse au montant de 104 995,00 \$ (excluant les taxes), a été déposée par l'entreprise *Athena Construction*;

**ATTENDU** que pendant le projet, des modifications additionnelles pourront être nécessaires;

**ATTENDU** que le montant de 20 642 \$ à payer pour tout ordre de modification, travaux additionnels et honoraires professionnels (y compris les taxes) est requis afin de terminer le projet;

**ATTENDU** que le montant total du contrat, y compris tout ordre de modification, travaux additionnels et honoraires professionnels (y compris les taxes), au montant total de 160 445,96 \$;

**ATTENDU QUE** tous les frais additionnels requis afin de compléter le projet seront pris du programme de MDB – Maintien des bâtiments 2018-19;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire A. McCrory que la modification et/ou les travaux additionnels seront attribués afin de terminer le projet susmentionné; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur de ressources matérielles soient autorisés à signer tout document.

Adoptée à l'unanimité

#### 9.3.2.5 Résolution No. ETSB 19-10-25

##### École secondaire régionale de Richmond – Lumières terrain(s) de soccer

**ATTENDU** que Eastern Townships School Board (ETSB) et la ville de Richmond, la ville de Melbourne, la ville de Cleveland et l'attaché politique du comté de Richmond ont démontrés un intérêt de poser des lumières pour le(s) terrain(s) de soccer de Richmond Regional High School;

**ATTENDU** que les équipes de soccer de la ville de Richmond doivent jouer leurs parties locales à Windsor, soit à 20 kilomètres;

**ATTENDU** que les installations seront utilisées par la population locale, y compris les élèves de RRHS;

**ATTENDU** qu'il y aura une possibilité d'avoir des patinoires de hockey éclairées pendant l'hiver;

**ATTENDU** qu'un partenariat est visé au niveau de 33 % à 50 %, afin d'avoir les trois municipalités, y compris ETSB et de 50 % à 67 % à venir d'un programme provincial;

**ATTENDU** qu'un premier jet de devis démontre un projet pourrait coûter approximativement 600 000 \$ à 700 000 \$ au total;

**ATTENDU** que ETSB est prêt à pallier aux contributions des trois (3) villes jusqu'à un montant de 200 000 \$ du programme RTA;

**ATTENDU** que les frais d'entretien (pour les installations d'hiver et d'été) doivent être négociés afin de savoir qui en sera responsable;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que la contribution de ETSB pourrait s'élever au montant de 200 000 \$ pour le projet susmentionné; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur de ressources matérielles soient autorisés à signer tout document afférent.

Adoptée à l'unanimité

#### 9.3.2.6 Résolution No. ETSB 19-10-26

##### École secondaire régionale de Richmond – Rénovation du vestiaire du gymnase

**ATTENDU** que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a approuvé un budget de 840 512 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme MDB – Maintien des bâtiments 2018-19 mesure 50621;

**ATTENDU** que Eastern Township School Board (ETSB) a dédié un budget de 802 819,84 \$ pour le projet susmentionné, sous le programme MDB – Maintien des bâtiments 2018-19 mesure : 50621;

**ATTENDU** que la résolution no E19-03-80; proposé le 26 mars 2019, de l'entreprise *Construction Labrie Merlos inc.*, sera attribué un contrat au montant de 802 819,84 \$, y compris les honoraires professionnels et les taxes, pour le projet susmentionné;

**ATTENDU** que pendant le projet, des modifications additionnelles pourront être nécessaires;

**ATTENDU** que le montant de 187 351 \$ à payer pour tout ordre de modification, travaux additionnels et honoraires professionnels (y compris les taxes) est requis afin de terminer le projet;

**ATTENDU** que le montant total du contrat, y compris tout ordre de modification, travaux additionnels et honoraires professionnels (y compris les taxes), au montant total de 990 170,84 \$;

**ATTENDU** que tous les frais additionnels requis afin de compléter le projet seront pris du programme de MDB – Maintien des bâtiments 2018-19;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Holliday que la modification et/ou les travaux additionnels seront attribués afin de terminer le projet susmentionné. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soient autorisés à signer toute documentation afférente.

Adoptée à l'unanimité

**9.3.2.7 Résolution No. ETSB 19-10-27**  
**École primaire de Clarenceville – Permission de cessation**

**ATTENDU** que l'école primaire Clarenceville est fermée depuis vingt ans (depuis juillet 1999);

**ATTENDU** que des dommages considérables ont été causés à la bâtisse due à l'inactivité et le manque d'entretien;

**ATTENDU** que les frais minimaux d'entretien s'élèvent à plus de 20 000 \$ annuellement;

**ATTENDU** qu'un investissement important serait nécessaire afin de mettre la bâtisse aux normes dans le but d'une réouverture;

**ATTENDU** qu'à la suite de cet investissement important, un gymnase ainsi que des classes/bureaux (maternelle 4, professionnels, etc.) seraient toujours manquants dans cette bâtisse;

**ATTENDU** que la Société Québécoise des Infrastructures (SQI) déterminerait la marche à suivre pour la cessation du bâtiment;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire J. Humenuik d'autoriser la commission scolaire Eastern Townships de procéder à la cessation du bâtiment dans le respect de la procédure en place. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soient autorisés à signer toute documentation afférente.

Adoptée à l'unanimité

**9.3.2.8 Résolution No. ETSB 19-10-28**  
**Bâtisse Marguerite Knapp – Permission de cessation**

**ATTENDU** qu'environ 30 % de la bâtisse Marguerite Knapp est présentement louée;

**ATTENDU** que des dommages considérables ont été causés à la bâtisse due à un manque de financement qui en résulte en un entretien minimum;

**ATTENDU** que cinq (5) organisations (Truss, Syndicat des Professionnelles et Professionnels des Commissions scolaires de l'Estrie, *Mental Health Estrie*, *Quebec Anglophone Heritage Network & Townships Sun Magazine*) opèrent toujours dans cette bâtisse;

**ATTENDU** que le locataire principal, l'Association des Townshippers a libéré la bâtisse en octobre 2019;

**ATTENDU** que l'Association Townshippers, *Mental Health Estrie*, *Quebec Anglophone Heritage Network & Townships Sun Magazine* sont en attente de l'approbation de leur bail (attendu pour décembre 2019) dans une autre bâtisse à Lennoxville;

**ATTENDU** que l'Association Townshippers, *Mental Health Estrie*, *Quebec Anglophone Heritage Network & Townships Sun Magazine* ont été rencontrés le 17 octobre 2019 afin de leur expliquer la situation et que le directeur des ressources matérielles a offert et a convenu de ne pas charger de frais de location partielle dans le cas où un locataire décide de quitter au courant du mois, peu importe la journée, et que seulement les mois complets seront chargés;

**ATTENDU** que la commission scolaire Eastern Townships souhaiterait relocaliser Truss, idéalement à la commission scolaire;

**ATTENDU** que la commission scolaire Eastern Townships va accommoder les locataires de cette bâtisse le plus longtemps possible;

**ATTENDU** que des dépenses sont considérées comme étant nécessaires à court terme afin de maintenir le bâtiment fonctionnel;

**ATTENDU** que la Société Québécoise des Infrastructures (SQI); déterminerait la marche à suivre pour la cession du bâtiment;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire G. Holliday autorise la commission scolaire Eastern Townships de procéder à la cession du bâtiment dans le respect de la procédure en place. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soient autorisés à signer toute documentation afférente.

Adoptée à l'unanimité

#### 9.3.2.9 Résolution No. ETSB 19-10-29

##### Commission scolaire – Procédure en ligne de la réception de plaintes et l'analyse

**ATTENDU** que l'Autorité des marchés publics (AMP) a pour mandat la surveillance du corps public ainsi que d'appliquer les lois et règlements concernant les contrats publics au Québec;

**ATTENDU** que chaque commission scolaire doit avoir une procédure afin de traiter les plaintes en vertu de l'article 21.0.4 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);

**ATTENDU** que le AMP oblige chaque commission scolaire d'établir une procédure pour la réception de plaintes ainsi que le traitement des plaintes basé sur une directive détaillée fournie par eux;

**ATTENDU** que beaucoup d'information est requise pour la commission scolaire de Eastern Townships (ETSB) et le AMP afin d'analyser et de traiter chaque plainte de manière égale et équitable;

**ATTENDU** que les dispositions concernant le traitement de plaintes y compris la disposition pour l'information et la divulgation d'actes répréhensibles sont entrées en vigueur dix mois après l'élection du Président de AMP, soit le 25 mai 2019;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire J. Humenuik que la procédure concernant la réception et la révision des plaintes prévue pour l'article 21.0.3 de la Loi sur les contrats du corps publics soit mise en ligne sur le site web de ETSB. **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soient autorisés à signer toute documentation afférente.

Adopté à l'unanimité

Le président mentionne que la prochaine réunion du comité consultatif de vérification est prévue pour le 15 octobre 2019.

#### 9.4 Comité consultatif des services éducatifs

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby, signale que les sujets suivants ont été discutés à la dernière réunion :

- Taux de diplomation de sept ans pour 2019;
- Les taux de diplomation et de qualification sont à la hausse;
- Discussion des cinq (5) priorités du comité pour 2019-2020;
- Présentation par l'éducation pour adultes;
- Modèle Living School;
- Cohorte PAB chez LVTC.

##### 9.4.1 Résolution No. ETSB 19-10-30 Adhésion au RSEQ-Montérégie

**ATTENDU** que certaines de nos écoles, grâce à leur approche scolaire saine, aimeraient travailler avec un représentant de la *RSEQ Montérégie*;

**ATTENDU** que seuls les écoles secondaires ou les conseils scolaires peuvent être membres de la *RSEQ Montérégie*;

**ATTENDU** que pour devenir membre, un conseil scolaire doit présenter une résolution de son Conseil des commissaires;

**ATTENDU** que les cotisations d'adhésion annuelles pour l'année scolaire de 2019-2020 sont une quantité de base de 350.00 \$ et un montant additionnel de 0.23 \$ par étudiant primaire et 0.24 \$ par étudiant secondaire, basé sur la population étudiante du 30 septembre de l'année scolaire courante, ce qui représente un montant de 756,60 \$;

**ATTENDU** que ce montant sera payé par le département des services pédagogiques;

**ATTENDU** que la commission scolaire Eastern Townships déléguera M. Nate Forster et M<sup>me</sup> Véronique Robidas à la *RSEQ Montérégie*. Le mandat de ce délégué sera lié aux activités du programme 2019-2020 telles que présentées par la *RSEQ Montérégie*. À cet effet, les délégués seront mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et pour assurer le suivi des décisions prises, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le commissaire M. Mercure que la commission scolaire Eastern Townships paie leur adhésion à la *RSEQ Montérégie* pour l'année 2019-2020 afin de permettre à nos écoles de bénéficier de leurs services et de déléguer des représentants de la commission scolaire.

Le président a aussi mentionné que la dernière réunion du comité consultatif a eu lieu le 8 octobre 2019. La prochaine réunion est prévue pour le 12 novembre 2019.

#### 9.5 Comité consultatif de communications

Le président du comité consultatif de communications, D. Zigby, a mentionné que la prochaine réunion est prévue pour le 3 décembre 2019.

## 9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien, a énuméré les points suivants discutés :

- mandat du comité;
- optimisation de la subvention;
- civilité en milieu de travail;
- mentorat pour les nouveaux enseignants;
- impact d'une récréation de 20 minutes.

La prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines est prévue pour le 3 décembre 2019.

## 9.7 Comité consultatif de transport

La présidente du comité consultatif de transport, commissaire H. Turgeon, a mentionné que la prochaine réunion du comité consultatif de transport est prévue pour le 19 novembre 2019.

## 9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

Le directeur des services complémentaires a mentionné qu'une réunion a eu lieu le 9 octobre 2019 et que les éléments suivants ont été discutés ou décidés :

- Cindy Veronneau a été réélue comme présidente et demeura commissaire de SEAC;
- il y a vingt-deux (22) parents sur le comité;
- professionnels dans les écoles;
- personnel de soutien (HAS/SET);
- nouvelle consultante en éducation spécialisée;
- journée développement pédagogique pour le personnel de soutien, 15 novembre.

La prochaine réunion est prévue pour le 13 novembre 2019.

## 10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby, a mentionné qu'une réunion a eu lieu le 9 octobre 2019, et que les sujets suivants ont été discutés :

- projet de loi 40, présenté par E. Campbell;
- élection de diverses positions :
  - D. Zigby – Président
  - M. Mercure – Vice-président
  - H. Turgeon – Représentante FCPPO

La prochaine réunion du comité parental est prévue pour le 6 novembre 2019.

## 11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

Commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné que la première réunion a eu lieu le 18 octobre 2019, à la commission scolaire :

- cette année, il y a un effectif complément d'étudiants avec quatre (4) de l'école secondaire de Alexander Galt et trois (3) de l'école secondaire de Massey-Vanier et l'école secondaire de Richmond Regional;
- impact d'une récréation de 20 minutes – le retour à la maison influe sur les horaires de travail.

La prochaine réunion du comité consultatif des étudiants est prévue pour le 21 novembre 2019 à l'école secondaire de Richmond Regional.

## 12. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire G. Barnett a présenté une bourse dans le cadre du PREÉ à un étudiant de sa MRC. De nombreux représentants des municipalités remettent des bourses aux étudiants diplômés. Il a aussi mentionné que les prix d'athlétisme de GALT sont le 8 novembre.

Commissaire G. Holliday a assisté à l'atelier du conseil général présenté jeudi soir à l'école secondaire régionale de Richmond. Il a été déçu du nombre de participants, mais la présentation était bien.

Commissaire T. Bilodeau a mentionné que les parents sont heureux avec la nouvelle école à Drummondville.

Commissaire A. McCrory a assisté au conseil d'administration à Parkiew.

Commissaire F. MacGregor a assisté aux portes ouvertes à l'école secondaire régionale de Alexander Galt. Il a trouvé que c'était bien fréquenté et bien organisé.

Commissaire C. Beaubien a énuméré les activités de CLC (centres d'apprentissage) qui ont eu lieu le mois passé, en particulier, le Projet Container Art, ce qui permet aux étudiants de démontrer leurs talents artistiques. Elle a aussi visité trois écoles primaires de son secteur afin de partager la documentation de Living Schools et d'avoir une mise à jour sur les projets futurs.

Commissaire J. Humenuik a présenté les activités de CLC Farnham-Butler telles que :

- Le programme de Chapters Adopt a School (Chapters adopte une école) avec un montant de 9 680 \$ pour acheter des livres pour deux (2) écoles;
- L'école primaire de Bulter a participé au programme Student Vote (Vote étudiant) pour l'élection fédérale.

## 13. CORRESPONDENCE

Une correspondance a été reçue de l'Appalachian Teachers Association au sujet d'une campagne de promotion anti-violence contre les enseignants et enseignantes.

## 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline: Concernant la situation qui s'est produite à l'école secondaire régionale de Alexander Galt la semaine dernière, qu'est ce que le Conseil des commissaires a fait et ce qu'il adviendra de cette situation?

M. Murray: Le Conseil n'a pas de rôle immédiat et examinera les conclusions de la procédure d'école sécuritaire (Safe School) et de l'enquête.

## 15. ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 24 octobre – École secondaire de Massey-Vanier et l'école régionale de Richmond – Portes ouvertes;
- 28 octobre – Atelier du comité de directeur à l'école secondaire de Massey-Vanier;
- 30 octobre – Atelier du comité de directeur à l'école secondaire régionale de Alexander Galt;
- Colloque des commissaires – 8 et 9 novembre;
- Semaine des professionnels de l'éducation – 18-22 novembre;

16. VARIA

Aucun.

17. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, la commissaire H. Turgeon recommande d'ajourner la réunion à 19 h 07 p.m.

---

Éric Campbell  
Secrétaire général

---

Michael Murray  
Président

EC/gm  
10-12-2019